

Observation n°196

Déposé le 29 Juillet 2022

Par vidal jean louis

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

1 document joint.

Documents associés

Observation n°196

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
En tant que sociétaire de la SCIC Sud Energia ,adhérent de CAUSSES ENERGIES PROPRES, sociétaire également d'une SAS porteur d'un projet exclusivement local sur Cornus 12540, je souhaite vous faire part de mon avis très favorable au projet Véol.

Avec l'urgence climatique, les tensions liées à la guerre en Ukraine,les tensions générées par l' opération Barkhane qui n'est pas sans relation avec la sécurisation des mines d'uranium du Niger et alors même que les grands énergéticiens -Total-Energies, EDF, ENGIE, ceux-là même qui n'ont cessé de minorer le dérèglement climatique- nous alertent sur le fait que l'augmentation du prix de l'énergie menace la cohésion de nos sociétés, je ne peux que constater que le projet éolien de Verrières est d'intérêt général. De surcroît ,il s'inscrit dans une action positive pour le climat et ses aménités positives sur la santé (ANSES 2017)(réduction de la pollution des énergies fossiles,réduction des cancers induits par des retombées nucléaires et d'une extraction d'un minerai (l'uranium) grave de conséquences pour des populations sahéniennes exploitées et exposées à des risques bien plus impactant que cinq éoliennes sur une avifaune locale artificiellement réintroduite)

Ce projet a taille humaine a une action pour le climat bien plus positive que des défilés insolites sous des banderoles qui s'avèrent partisans.

Ce projet est un projet local, débattu,municipal, citoyen, honnête qui a la caution de la population (municipalité reconduite) : ce n'est pas un projet industriel hors-sol dont les retombées s'en vont au loin, c'est une ressource en termes de production, de retombées économiques, d'emploi et de fiscalité locale. Faisons en sorte que Véol devienne un laboratoire :

- *d'innovation économique et sociale qui permette d'amorcer le cycle vertueux de la sobriété énergétique. Les revenus du parc éolien permettront de financer l'isolation des passoires thermiques, la mobilité douce et partagée, les surcoûts d'investissement nécessaires pour les projets d'économies d'énergie à l'échelle locale ;*
- *de science participative et de protection de la faune en contribuant à les mesures nécessaires à la limitation des impacts sur l'avifaune et les autres initiatives scientifiques et citoyennes pour mieux apprendre à préserver la biodiversité et à gérer les conflits d'usages.*

Conscient et informé des enjeux pour l'avifaune, grâce notamment à la LPO, je ne pense pas qu'il puisse y avoir de projets énergétiques sans risques, ni inconvénients, ni nuisances. Pour autant il doit être rappelé que le processus de production d'électricité par le vent n'est nullement polluant *par nature*, contrairement à beaucoup d'autres. Si les enjeux de biodiversité sont forts, les impacts ne sont pas inéluctablement considérables : en tout état de cause, ce n'est pas une certitude scientifique même si cela reste une

probabilité.

Quant aux enjeux paysagers, ils semblent à présent un peu superficiels au regard de l'urgence climatique et d'un prix du MWh électrique importé qui frise les 500€ contre moins de 50€ en 2021, et surtout ont du mal à masquer d'autres intérêts chez ceux qui les font valoir.

Loin de nous l'idée de sacrifier un gypaète ,aigle ou autre vautour moine pour s'offrir une énergie certes vitale pour nos sociétés .Mais doit on pour autant comme le défendent certains au travers de bureau d'études partisans promouvoir une énergie nucléaire qui fait courir des risques sans communes mesures sur les humains et les territoires qui supportent ces centrales nucléaires INDUSTRIELLES aux pouvoirs destructeurs démoniaques et irrémédiablement ravageurs .

Vidal Jean louis la Pezade 12230 la Couvertoirade.